



La bibliothèque

À la salle Moutou, ce 16 novembre, une trentaine de personnes est venue récupérer des livres lors du vide-bibliothèque partiel.

Dans la même salle, le 17 octobre, deux apiculteurs ont partagé leur passion pour les abeilles avec dix-neuf enfants et leurs enseignantes. Il y eut de nombreuses questions et des commentaires sur la vie de ces insectes nécessaires à notre vie à nous. Tout le monde est reparti ravi, avec une bougie en forme de ruche fabriquée avec de la cire.

Rappelons que la bibliothèque est ouverte le mardi et le vendredi de 15 h à 17 h, sauf jours fériés. Vous êtes les bienvenus !

Christiane/Martine/Henriette/Ginou

Remise des dictionnaires 2024

Fidèles à la tradition, les élus ont reçu les nouveaux collégiens en mairie afin de leur remettre un dictionnaire, outil précieux dans la poursuite des études.

Le maire, Jean-Luc Falip, était là, avec ses 1^{er} et 2^e adjoints, Armand Navarro et Bernard Guibbert. Les nouveaux collégiens — Louis Alliès, Noé Schatz, Matéo Chozard, Téo Contu Bourdon, Giulia Dell'ova, Naël Fulcrand, Agathe Chaumeret, Pierre Théron, Léon Kouider, Léo Ravion (de gauche à droite), Saulène Cantier (absente) — étaient accompagnés par Amélie Salillas, assistante d'éducation.



Recrutement de jeunes

emplois saisonniers.

Les jeunes de moins de 25 ans domiciliés dans la commune qui souhaitent travailler pendant la période estivale (de juin à septembre) et parfois pendant les vacances scolaires en renfort des équipes des services techniques et agents polyvalents doivent déposer une lettre de motivation avec CV et justificatif de domicile à la mairie.

La commune reçoit les candidatures toute l'année et fait appel auxdits jeunes en fonction des besoins.



Collège

Une nouvelle année au collège des Écrivains combattants riche de nouveaux projets et de nombreux partenariats

Le collège fonctionne avec une équipe éducative investie et dynamique qui, centrée sur l'épanouissement de chacun, s'adapte à l'hétérogénéité des élèves. L'effectif réduit du nombre d'élèves est un atout non négligeable pour les accompagner au mieux dans leurs projets scolaires et d'orientation.

L'établissement est intégré à la cité scolaire Ferdinand-Fabre dont le proviseur, M. Sibille, et son équipe de direction, M. Holvoet, proviseur adjoint et Mme Roucoules, gestionnaire comptable, permettent l'inclusion de nos collégiens dans de nombreux projets communs comme le voyage aux volcans d'Auvergne, la semaine de l'orientation, les sorties théâtre...

Nous poursuivons les objectifs éducatifs et pédagogiques, dans la dynamique du nouveau projet académique. L'affirmation des valeurs de l'école, la réussite de tous les élèves avec la maîtrise des savoirs fondamentaux et la réduction des inégalités sont au cœur des préoccupations dans un souci du bien être individuel et collectif des élèves.

Les enseignements par compétences permettent aux élèves d'avancer à leur rythme. La classe coopérative permet également de sensibiliser les élèves à l'entraide, la solidarité et la prise d'initiative citoyenne. L'établissement accueille une section SEGPA en inclusion grâce au coenseignement dans les classes de 6^e et de 5^e. Elle permet la mise en œuvre de parcours de formation adaptés et individualisés. À partir de la 4^e et jusqu'à la fin de 3^e, les élèves intègrent un parcours plus professionnalisant, notamment dans le domaine horticole avec M. Connac et de la vente avec Mme Singla, tout en poursuivant les enseignements généraux adaptés. M. Latour, directeur de SEGPA des Hauts-Cantons, pilote l'équipe pédagogique et accompagne les parcours des élèves en lien avec les établissements du réseau. Afin de conforter l'alliance éducative avec les parents, les élèves de 6^e et leur famille sont accueillis autour d'un petit déjeuner équilibré. C'est toute la communauté éducative qui se présente et explique son rôle afin d'établir un lien de confiance dans une perspective de coéducation essentielle.



M. Falip et ses adjoints, comme chaque année, nous font l'honneur de se joindre à nous pour cet accueil de rentrée. Hérault Sport accompagne l'équipe enseignante lors de la journée d'intégration qui offre aux élèves une journée sportive ayant pour objectif de développer leurs compétences sociales : apprendre à se connaître et à vivre ensemble.

La dynamique et la créativité des équipes permettent la réalisation de projets innovants s'appuyant sur les différents parcours mis en œuvre dans l'établissement. Au travers des différents parcours, l'élève construit des compétences et acquiert des connaissances en fonction des expériences, des rencontres et des projets auxquels il participe.

Le parcours culturel a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Des sorties théâtre sont proposées au cours de l'année, des ateliers : chorale, cirque, body tap, slam, les Créa du midi, atelier fairplay... Les rencontres d'auteurs, d'artistes sont très appréciées et enrichissantes pour nos élèves.

Le parcours santé concerne à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements. L'infirmerie du collège propose des séances sur l'éducation à la vie affective et sexuelle, en partenariat avec la maison pluridisciplinaire de santé d'Olargues, sur l'hygiène de vie : les écrans, l'alimentation, le sommeil... Lors de la journée des violences faites aux femmes, Mme Gaultrand a animé un atelier de sensibilisation avec les élèves.

L'éducation physique et sportive est également mise à l'honneur à travers les enseignements, la pratique de l'UNSS, et surtout cette année le 1^{er} cross du collège à Saint-Gervais-sur-Mare. Mention spéciale ! Les élèves ont été sélectionnés au cross départemental et même



au cross régional où Thomas Gayraud représentera le collège avec ferveur.

L'élève construit son parcours citoyen au collège à travers la transmission des valeurs et des principes de la République : la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes, le respect mutuel, la lutte contre toutes les formes de discrimination, la prévention et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, la lutte contre le harcèlement.... Dans le cadre de ce parcours, le maire, M. Falip, a permis aux élèves du collège de montrer leur engagement lors de l'anniversaire des 80 ans de la Libération à Saint-Gervais-sur-Mare. Ils participent chaque année au concours national de la Résistance et de la Déportation, et se rendent au mémorial de Rivesaltes pour compléter les enseignements.

Ce parcours prend également appui sur la participation de l'élève à la vie sociale et démocratique de la classe et de l'établissement. La formation des délégués de classe et élus du conseil de vie collégienne prépare les élèves à leurs missions de délégués «actifs» tout en expliquant le fonctionnement des différentes instances.

L'acquisition des compétences psychosociales est à l'emploi du temps des élèves de 6e (infirmière, professeur documentaliste, CPE).

Dès ce début d'année, tous les élèves ont été sensibilisés au harcèlement et cyberharcèlement par le gendarme référent adjudant-chef Chillon, en partenariat avec France Services. Deux soirées ont été dédiées à la sensibilisation des parents sur ce sujet.

Le protocole pHARe est fonctionnel depuis la rentrée scolaire avec des référents adultes dans l'établissement : Cendrine Gaultrand, infirmière, Jeremy Emsalem, enseignant, Amélie Salillas et Cassandra Carrière, assistantes d'éducation, M. Latour, directeur de SEGPA, Françoise Gayraud, secrétaire de direction, et Véronique Scanzi, conseillère principale d'éducation. Les ambassadeurs élèves vont débiter leur formation.

Le parcours avenir, parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du

monde économique et professionnel, est suivi par tous les élèves afin de les accompagner vers des parcours d'orientation ambitieux. Au-delà des séances en classe, de découvertes de soi, découvertes des métiers et de voies de formation, les élèves participent au forum des métiers organisé par la cité scolaire, au stage de découverte des métiers et ont la possibilité d'effectuer un stage d'immersion dans leur futur établissement scolaire.

L'ouverture du collège sur son territoire permet d'élargir les projets mis en œuvre par l'équipe pédagogique et éducative en collaboration avec les différents partenaires locaux : le département, la communauté des communes, la fédération des parents d'élèves, le référent gendarmerie, la mairie de Saint-Gervais-sur-Mare.

La fédération des parents d'élèves est présente aux conseils de classe, elle contribue financièrement à l'animation méridienne par l'intermédiaire de la présence de la ludothèque de Villemagne. Les élèves sont très nombreux et satisfaits de cette animation.

Les élèves et leurs parents, les adultes du collège sont engagés dans le foyer socio-éducatif afin de programmer diverses actions pour aider financièrement aux projets du collège : table de ping-pong, marché de Noël, récompense de fin d'année. Le loto du CEC sera organisé le 6 avril 2025. Un grand merci à Amélie Salillas, présidente, à Lydia Garcia, professeur documentaliste et trésorière du FSE ainsi qu'au bureau composé des AESH et des élèves.

Je remercie l'ensemble de nos partenaires et particulièrement la municipalité de Saint-Gervais, les parents d'élèves et les personnels pour leur accompagnement essentiel au bien-être et à la réussite des élèves.

Véronique Scanzi,

conseillère principale d'éducation
responsable administratif, pédagogique et vie scolaire





Les 80 ans de la Libération



La traditionnelle cérémonie commémorative en hommage à nos deux résistants André Jalabert, mineur à Graissessac, Raymond Canitrot, gendarme à Saint-Gervais a été l'occasion d'une cérémonie et d'une fête qui feront date dans l'histoire de Saint-Gervais-sur-Mare.



Nous avons souhaité fêter comme il se doit les 80 ans de la Libération du Languedoc et de nos Hauts-Cantons. Ce fut le cas puisque, fait marquant et exceptionnel, étaient présents parmi les officiels le ministre et le préfet de Région.

Saint-Gervaisiens, voisins, amis étaient venus en nombre pour une succession d'hommages officiels et de moments conviviaux.



Beaucoup aujourd'hui encore témoignent du plaisir qu'ils ont eu à être présents, et la municipalité continue de collecter les photos et témoignages.

Ces retours sont si nombreux que l'événement fera l'objet d'une publication spécifique, une fois que tous les éléments auront été rassemblés.





Promenons-nous dans Saint-Gervais-sur-Mare



Reprenons notre promenade, arrêtée l'an dernier aux portes de Rongas. Avant de parcourir le village lui-même, faisons un petit détour pour aller voir la chapelle Saint-Maurice de Rongas, à 600 m de là. Lorsque la piste (fin du parcours 2023) arrive à la route, prendre à droite sur 300 m, puis emprunter à gauche le chemin de terre, sur le tracé de l'ancienne voie ferrée, jusqu'à la chapelle entourée du cimetière. C'est là que furent découvertes de nombreuses stèles discoïdales dont on peut voir des reproductions sur le mur d'enceinte.

Première église de l'ancienne paroisse de Rongas, mentionnée dès 1108, elle est donc une des plus anciennes églises de la vallée de la Mare.

Elle a plusieurs fois été remaniée, notamment au XVIII^e siècle (la date de 1776 figure sur la clé de la porte). La capacité



insuffisante de l'édifice pour la paroisse explique la construction en 1844 d'une nouvelle église au cœur du village, elle aussi dédiée à saint Maurice.

Rebroussons donc le chemin pour monter jusqu'au centre du hameau. Rongas était un village essentiellement agricole de la commune de Saint-Gervais-sur-Mare. Il comptait également de nombreux cloutiers. Dans les années 1950, il comptait 130 habitants. Il est situé à la confluence de deux vallons qui étaient cultivés en terrasses. On y trouvait beaucoup de vignes, mais aussi des champs de fraises, des jardins et des vergers de cerisiers, sans oublier des châtaigniers.

Après la place de l'église, continuer tout droit, puis prendre la ruelle sur la droite et le porche tout de suite à gauche (chemin du clot). Le chemin que nous empruntons correspond à la première voie carrossable reliant Rongas aux Nières via les Salles. Auparavant, un sentier pédestre partait





de l'église Saint-Maurice (du bas) et montait la colline derrière. Aujourd'hui, l'accès aux Nières se fait depuis Castanet-le-Bas par la route départementale que nous emprunterons pour le retour pour faire une boucle.

Cette piste longe la rive droite du ruisseau du Bédès, qui coule au fond d'une gorge. Pour accéder aux propriétés situées sur la rive gauche, remarquez les jolis petits ponts de pierre qui ont été construits.

Notre route emprunte d'ailleurs un pont un peu plus large nommé « le pont de Victor », du nom de son bâtisseur, Victor Libes. Le chemin va doucement monter sur 4 km en serpentant au milieu des chênes verts (environ 200 m de dénivelé). Il faut imaginer qu'à la place, au siècle dernier, ce n'étaient que des vignes plantées en terrasses.

À plusieurs endroits, nous pouvons voir les vestiges des murs qui bordaient l'ancien chemin.

Sur ce versant, il y avait également une entrée de mine de charbon (la Veyrasse), mais le chemin d'accès est perdu dans la végétation.

Entre les arbres, nous apercevons en contrebas Rongas, niché dans son écrin de verdure, et à l'horizon le massif de l'Espinouse.

La croix de pierre sur le bord du chemin nous indique que nous sommes bientôt arrivés. Les arbres laissent la place aux prairies et jardins autour des premières maisons de la Boustinquier et des Salles. Ce dernier hameau est presque tout en ruines. Nous suivons la route à plat sur 800 m pour arriver aux Nières.

Nous verrons l'année prochaine l'histoire très riche de ce hameau et poursuivrons notre découverte de la commune vers le Buis.

Pour revenir sur Rongas, nous pouvons soit faire le chemin en sens inverse (les points de vue seront différents !), soit emprunter la route (D163E1) vers Castanet-le-Bas, puis le chemin qui a remplacé l'ancienne voie ferrée, parallèle à la RD922 jusqu'à Saint-Maurice (5 km).





Travaux 2024

Liste des travaux réalisés d'octobre 2023 à octobre 2024

École :

- Participation au programme école numérique
- Acquisition de mobilier supplémentaire pour le cycle 2

Mobilier urbain :

- Pose d'une citerne pour récupérer les eaux de pluie aux ateliers municipaux
- Pose de cendriers et bancs dans la commune

Opérations en cours :

- Pose de la vidéoprotection sur le village de Saint-Gervais-sur-Mare
- Réfection des couvertures (toiture) de l'église paroissiale Saint-Gervais—Saint-Protais
- Rénovation du retable maître autel de la chapelle des Pénitents blancs
- Rénovation de la salle communale dite ancien cinéma (façade, mur intérieur, luminaire)

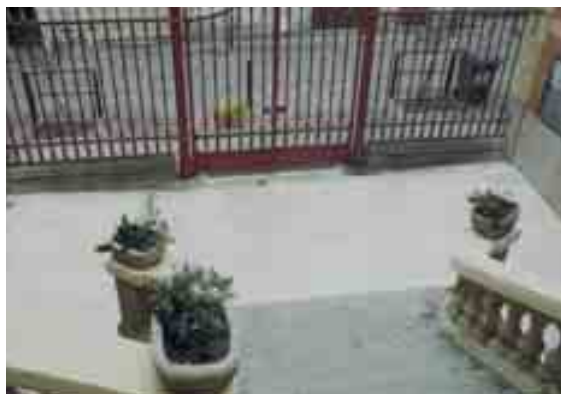


Éclairage public :

- Remplacement des luminaires aux hameaux des Nières et de Castanet-le-Bas (LED)

Trianon

- Remplacement de la porte d'entrée
- Achat du matériel pour la rénovation intérieure en partenariat avec l'association Grandir ensemble



Mairie

- Reprise du parvis

Travaux de voirie :

- Réfection du chemin du Buys
- Rénovation de l'impasse rue de Castres
- Plantation d'arbres dans le cadre de l'opération 8000 arbres du conseil départemental
- Remplacement de la main courante menant au belvédère

Démarrage des opérations de travaux :

- Rénovation énergétique de l'école
- Réhabilitation d'un gîte pour les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle au-dessus de l'épicerie, à proximité immédiate de l'église paroissiale
- Réhabilitation d'un logement communal au-dessus de l'épicerie





Vos démarches d'urbanisme

Accueil du public sur RENDEZ-VOUS uniquement le mardi

Contact : urbanisme@stgervaisurmare.fr

Attention : PVC proscrit sur l'ensemble de la commune

Pour consulter le PLU et/ou connaître les modalités d'attribution des aides façade :

Rendez-vous sur le site de la mairie

www.stgervaisurmare.fr rubrique PLU

Gîtes communaux

individuels « Logis Verts » et de groupe « Le Chalet »

Les tarifs appliqués pour l'année 2025 sont les suivants :

Équipements : cuisine équipée, lave-vaisselle, lave-linge, TV, cheminée, jardin

LOGIS VERTS – Gîte individuel

		Basse saison (1/09 au 30/06)	Haute saison (1/07 au 31/08)
Gîtes 6 couchages	N°2 et n°4	65,50 € la nuit	79 € la nuit
Gîtes 4 couchages	N°1-3-5-6	52 € la nuit	65,50 € la nuit
Personne seule dans un gîte de 4 personnes		32,50 € la nuit	39,50 € la nuit

Équipements : WIFI, TV, terrasse individuelle

Offre promotionnelle de basse saison :

Pour tout séjour du vendredi soir au dimanche soir inclus, le tarif du dimanche soir sera facturé à moitié prix.

Offre promotionnelle TOUTE L'ANNÉE :

2 semaines de séjour consécutives : -10 %

1 mois de séjour consécutif : -25 %

Prestations optionnelles : (forfait ménage, draps, kit produit ménager, etc.)

Pour plus de renseignements, contacter le secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture.

GÎTE DE GROUPE – Le Chalet (capacité 15 couchages) : 17.50€ la nuit par personne

Pour tout séjour incluant une location du gîte d'étape dans sa totalité (15 couchages) du vendredi au dimanche soir inclus, la nuit du dimanche soir sera facturée à moitié prix.

IMPORTANT :

- Le gîte n°6 est reconnu conforme aux normes handicap.

- La réservation auprès du secrétariat de la mairie est fortement conseillée.

- Les gîtes sont ouverts à tous. Leur usage n'est pas réservé exclusivement aux pèlerins. Quand les gîtes sont complets, la municipalité renvoie vers la Maison cévenole qui fait office d'accueil et de point d'informations touristiques (04 67 23 68 88), et communique la liste des hébergements privés recensés dans ce point d'information.

- **La communauté de communes Grand Orb** a instauré depuis le 1^{er} janvier 2017 sur l'ensemble du territoire de la communauté dont fait partie la commune de Saint-Gervais-sur-Mare, **une taxe de séjour**. Les gîtes individuels Logis verts et le Quai ont été classés meublés de tourisme 2 étoiles pour les Logis verts et 1 étoile pour le gîte du Quai.

- Nous avons désormais une taxe de séjour FIXE pour les Logis verts de 0,92 cts par personne majeure, et pour le gîte du Quai nous avons une taxe de 0,65 cts.

Sont exemptés de cette taxe les mineurs, les personnes titulaires d'un contrat de travail saisonnier employées dans la communauté de communes, les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.



Cimetières communaux

La gestion de nos huit cimetières communaux (Pioch, Saint-Barthélémy, Notre-Dame, Mècle, Rongas, Castanet-le-Bas vieux, Castanet-le-Bas neuf, Les Nières) est un travail du quotidien.

Pour rappel :

- Le règlement municipal des cimetières est téléchargeable sur le site internet de la commune, « rubrique cimetière », ou consultable en mairie.

- Tous les travaux sur les sépultures doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux en mairie au moins 8 jours avant l'intervention.

- La commune, en collaboration avec l'ESAT de Plaisance entretient uniquement les parties communes des cimetières (allées, élagage des arbres...).

La commune est toujours confrontée à des situations complexes, trois en particulier :

1) Lorsque les sépultures concédées (parties privées) ne sont plus entretenues par les concessionnaires ou leurs ayants droit :

En cas de défauts d'entretien, la procédure de concession en état d'abandon est lancée par la commune.

À son terme, si les désordres sont toujours apparents, ces sépultures retombent dans le terrain commun.

Les restes post-mortem des défunts sont transférés dans un des deux ossuaires.

2) Lorsque des ayants droit souhaitent se faire inhumer dans la concession de leurs aïeux alors que la nature de cette concession est individuelle ou collective.

Seules les personnes nommées dans le titre de concession ont le droit de s'y faire inhumer.

3) Certaines sépultures privées ont une surface concédée différente de celle occupée.

Dans ce cas-là, une régularisation s'impose pour que la surface réellement occupée soit privée dans sa globalité et non partiellement en terrain commun.



Conseil : Faites le point sur vos concessions et celles de vos aïeux !

Si vous avez des questions,
Si vous souhaitez être rassurés,
Si vous désirez acquérir un emplacement privatif,
Si vous souhaitez construire un monument funéraire à l'emplacement de votre concession privative et donc déposer une déclaration de travaux,

Si vous avez besoin de restaurer votre sépulture,

> prenez rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie

(04 67 23 60 65 / contact@stgervaisurmare.fr – objet : cimetière).

Armand Navarro, 1^{er} adjoint au maire, Pierre Sauvy, conseiller municipal délégué, et Caroline Théron, secrétaire générale de la mairie, vous recevront, selon leurs agendas, pour étudier vos questions en lien avec la gestion des cimetières de la commune.





Programme prévisionnel des manifestations 2025

selon les informations fournies par les associations

JANVIER

- **mercredi 1^{er} janvier :**
loto comité des fêtes (salle Moutou).
- **vendredi 28 janvier :**
spectacle de la communauté de communes Grand Orb (salle culturelle).

FÉVRIER

- **dimanche 9 février :**
loto de Sports au canton (salle Moutou).

MARS

- **samedi 8 mars :**
loto du comité des fêtes (salle culturelle)
- **dimanche 30 mars :** loto du patrimoine
(salle culturelle).

AVRIL

- **samedi 5 avril :**
spectacle de la communauté de communes Grand Orb (salle culturelle).

MAI

- **jeudi 8 mai :** cérémonie de la victoire 1945.
- **samedi 17 mai :** repas des aînés
(salle culturelle).
- **samedi 31 mai :** fête des arts et de la nature
(Grandir ensemble).

JUIN

- **samedi 7 juin :**
festival du Sécadou (comité des fêtes).
- **samedi 14 juin :**
cabaret des élèves (Le Soleil et la Lune).
- **samedi 21 juin :**
fête de la musique (chorale de la Mare).

JUILLET

- **dimanche 6 juillet :**
fête des vieux métiers de 11 h à 21 h
(Maison cévenole).
- **dimanche 13 juillet :**
macaronade des pompiers
fête nationale, bal (comité des fêtes).
- **lundi 14 juillet :**
loto (comité des fêtes).

- **samedi 26 juillet :**
concert Acapmos.

AOÛT

- **vendredi 1, samedi 2, dimanche 3 août :**
fête locale de Saint-Gervais (comité des fêtes)
- **fin août :** cérémonie Canitrot.

SEPTEMBRE

- **samedi 6 septembre :**
fête des associations (collectif des associations).

OCTOBRE

- **samedi 4 octobre :** opération 1000 Mains pour le
chemin de Compostelle. (Maison cévenole).
- **samedi 25 octobre :** Halloween
(Grandir ensemble).
- **dimanche 26 octobre :** castagnade
(Maison cévenole).

NOVEMBRE

- **mardi 11 novembre :** commémoration de la fin
de la 1^{re} Guerre mondiale.

DÉCEMBRE

- **samedi 6 décembre :** concert de Noël à l'église
(Acapmos).
- **dimanche 7 décembre :** marché de Noël.
- **mercredi 31 décembre :** loto des pompiers
(salle culturelle).



Le CEPO

Le CEPO, (Centre d'études organistiques et polyphoniques) association de Bédarieux, présidée par M. Paul Rodier, par ailleurs professeur à l'école d'orgue de Saint-Gervais, organise chaque année des animations autour de l'orgue.

Il s'agissait d'abord d'un festival qui se déroulait sur une semaine. Depuis quelques années c'est tout au long de la période de l'été qu'ont lieu ces animations. L'an dernier, Marc Chiron et Natacha Triadou, le groupe La rue des chœurs, Adam Bernadac, organiste, E. Lillet, trompettiste et l'orchestre symphonique d'un lycée de Mönchengladbach se sont produits sur le territoire de la communauté de communes Grand Orb.

Dans le cadre de ses animations culturelles et musicales, le CEPO a proposé un concert violon et orgue à l'église de Saint-Gervais. Environ 100 personnes avaient assisté à la prestation de Marc Chiron, organiste, et Natacha Triadou, violoniste, appréciés pour leur grand talent. Après avoir présenté leur programme assez éclectique, les musiciens ont interprété magistralement des pièces de plusieurs compositeurs majeurs tels Beethoven, Fauré ou Debussy mais également d'autres peut-être moins connus, mais de grande qualité, exigeant une grande virtuosité

et une parfaite maîtrise de l'orgue et du violon. À cette occasion, l'orgue de tribune de l'église de Saint-Gervais, signé du facteur d'orgue toulousain Théodore Puget, daté de 1840, a pu livrer, grâce au talent de l'organiste et de son assistant, avec l'utilisation harmonieuse des divers jeux, la grande étendue de ses sonorités. Le public enthousiasmé avait ovationné les artistes par des applaudissements nourris.

En 2025, le CEPO proposera gratuitement un spectacle aux scolaires de Saint-Gervais, ouvert aux classes de l'école élémentaire ainsi que de 6^e du collège. D'autres animations sont prévues sur Grand Orb et l'église de Saint-Gervais sera le cadre d'un concert orgue-saxo.



L'orgue de Saint-Gervais

Collectif des associations

Pour cette année particulière, les « 80 ans de la Libération », le collectif s'est associé à la municipalité pour que cette fête soit une réussite. Et ce fut le cas : une belle journée pleine d'émotions et de joie. Aidé par les membres de plusieurs associations et les bénévoles, le collectif a pu tenir la buvette de la fin de la matinée jusqu'au soir. Merci à tous ceux qui étaient présents : votre aide fut précieuse.

Comme chaque année, le collectif a organisé sa fameuse fête des associations. Elle a commencé par le nettoyage de la rivière. Peu de personnes étaient présentes, mais la récolte fut fructueuse. Hélas !

L'après-midi fut un succès avec des démonstrations de sport (danse, escalade) suivies des pompiers qui ont assuré des tours de camion toute l'après-midi. Puis se sont enchaînés plusieurs concerts à l'église : « instant orgue », les chants du groupe Yeroucha,

puis Anne et ses élèves du Soleil et la Lune et enfin la chorale de la Mare.

Beaucoup d'associations ont participé afin de présenter leurs activités et procéder à l'inscription de leurs adhérents.

Chez nos commerçants, vous pouvez trouver un livret conçu par Anne-Laure (Association Grandir ensemble) qui regroupe toutes les associations et leurs coordonnées. Merci à elle pour son initiative et à Olivia (Association Grandir ensemble) pour ses belles affiches.

Merci à toutes les personnes qui sont venues nous soutenir, car l'argent récolté permet d'acquérir du matériel collectif.

Le collectif des associations vous remercie et vous souhaite une excellente année 2025.